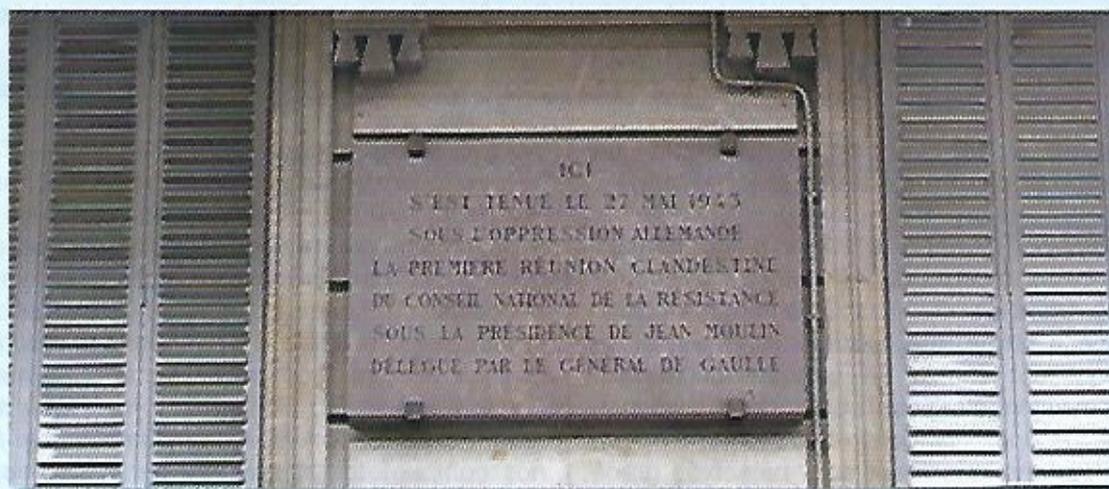


Le 27 mai, nous célébrerons le 75^{ème} anniversaire



48, rue du Four - Paris

de la création du Conseil National de la Résistance

SOMMAIRE

	Pages
Conseil d'Administration de l'ONACVG	2
Éditorial du Président	3
Le Bleuet de France	3
Vœux de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées	4
ONACVG : cérémonie des vœux 2018	5
Réponses au communiqué sur "La crise de Jérusalem"	6
Déclaration de l'UFAC à propos de la situation internationale	7
Révision des Pensions militaires d'invalidité	8
Journée Nationale de la Déportation (dimanche 29 avril 2018)	9
Concours National de la Résistance et de la Déportation	9
Infos en bref...	10
Message du 8 Mai 2018	12

Ravivage par l'UFAC
de la Flamme
sous l'Arc de Triomphe

LUNDI 14 MAI 2018
À 18 h 30
(Rendez-vous à 17h45)

Date anniversaire de la signature
par le Général de Gaulle de
l'Ordonnance portant création de
la Confédération le 14 mai 1945

*Allocution de Geneviève DARRIEUSSECQ
Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées
Présidente du Conseil d'administration
Séance du 8 mars 2018*

Dans son propos introductif, Madame la secrétaire d'Etat se disait heureuse de présider cette séance du Conseil d'Administration de l'ONACVG, saluait l'action de ses membres ainsi que de ses personnels : *"Depuis huit mois, j'ai constaté que l'Office était à la hauteur de sa réputation. Il assure avec efficacité une triple mission de réparation et de solidarité, de reconnaissance et de transmission mémorielle"* puis, elle rappelait trois points lui tenant à cœur, fondamentaux pour l'ONACVG en 2018.

• **Premier point** : un Office qui poursuit sa modernisation et s'affirme comme guichet unique.

"...Plus que jamais, il demeure la Maison du combattant au service de celles et ceux qui ont mérité de la Nation". Soulignant le transfert des Etablissements Médico-sociaux, mené à terme, elle félicitait et remerciait le personnel pour sa ténacité et son investissement. Evoquant ses missions élargies et consolidées (*solidarité, action sociale, reconnaissance et réparation, mémoire*), ses moyens de fonctionnement sont préservés grâce à une subvention de 58M€, en hausse légère du fait du rattachement du Service central des rapatriés. Les efforts de modernisation et d'adaptation le concernant doivent se poursuivre : *"La solidarité se concrétise par vos services de proximité, interlocuteurs privilégiés du Monde combattant. Comme vous, je suis profondément attachée à ce précieux maillage territorial"*. L'intégration du Service central des Réfugiés, finalise le rôle incontournable de "guichet unique" de l'ONACVG et d'acteur de la simplification. *"... Attentive à la quatrième génération du Feu, j'ai pour nos soldats engagés en OPEX la plus grande admiration et nous leur devons la plus grande attention. De même, je suis particulièrement sensible à la prise en charge des victimes de terrorisme et des pupilles de la Nation"*

• **Deuxième point** : 2018 sera une année mémorielle, la politique de mémoire de l'Office sera ambitieuse.

L'ONACVG est devenu un acteur majeur de la transmission de notre mémoire. Les commémorations du centième anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre seront le point d'orgue de cette année 2018. *"Je n'oublierai pas la mémoire de la Résistance en commémorant le CNR et Jean Moulin"*. Concernant la mémoire des OPEX et l'édification d'un monument en hommage aux "Morts pour la France" en Opérations extérieures : *"Vous pouvez compter sur moi pour que*

celui-ci se fasse dans les meilleurs délais". *"Je sais pouvoir compter sur vous dans la mise à l'honneur de nos hauts lieux de mémoire, dans la mise en valeur des sépultures de guerre et dans la transmission aux jeunes générations"*. L'Office est en charge de l'Œuvre nationale du Bleuet de France : *"Cette année exceptionnelle est une occasion majeure d'ancrer encore davantage dans la société cette fleur, petite par la taille mais grande par le symbole. Le Bleuet de France doit s'épanouir, rentrer dans les foyers, devenir un symbole familier de nos compatriotes et bien-sûr de nos jeunes. Soyons ensemble, audacieux et créatifs"*.

• **Troisième point** : Tirer le bilan du Contrat d'Objectifs et de Performance 2014-2018 et préparer le COP 2019-2023.

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) arrive à échéance en 2018 et les quatre axes de réformes définis et approuvés par le Conseil d'Administration ont été mis en œuvre. La plupart des objectifs ont été atteints. *"L'Office a su relever le défi qu'était l'exercice de nouvelles compétences. L'acquisition de nouvelles missions est une marque de confiance et cette confiance mutuelle caractérise les relations entre le ministère des Armées et l'ONACVG"*. *"Nous consacrerons une part de cette année 2018 aux perspectives qui s'ouvrent puis à la définition et à l'élaboration du prochain COP pour les années 2019-2023"*.

"Pour conclure mon propos, je vous réitère mes vœux de réussite. Nos échanges de ce jour illustreront la gestion partenariale de l'ONACVG à laquelle je tiens. Je sais pouvoir compter sur vous tous. Je sais que nous partageons la même ambition collective. Notre goût de la transmission, notre attachement au Monde combattant et à nos ressortissants doivent être le moteur de notre action commune".

L'accueil de la Ministre par Jacques GOUJAT en sa qualité de Premier vice-président du Conseil d'administration



Madame la Ministre, mais aussi,
Madame la Présidente de notre Conseil d'administration,

C'est dans le cadre de ce Conseil d'administration de l'Office national des Anciens combattants et des Victimes de guerre que le Monde combattant, dans toutes ses composantes, a l'honneur et le grand plaisir de vous accueillir.

Au-delà de notre devise "Mémoire et Solidarité" qui résume l'essentiel de notre volonté d'action, c'est la mise en œuvre d'un programme qui se veut pragmatique et innovant, c'est la fierté de cet Établissement public dont l'originalité est d'être géré paritairement en associant, à la décision, ses ressortissants au sein du Conseil d'administration national comme dans les Conseils départementaux.

Cette force de proposition est une richesse pour l'Office et ses Services départementaux ; nous apprécions particulièrement ce maillage départemental qui fait de l'Office, sur le terrain, le lieu de rencontre privilégié entre vos ressortissants et leur Administration. Un lieu où ils trouvent conseils et assistance et, surtout, une écoute attentive et humaniste. Vous me permettez, Madame la Ministre, de rendre un hommage appuyé à l'ensemble des équipes qui au plan national, sous la conduite de Madame la Directrice générale, ou au plan départemental, s'emploient à développer une solidarité de bon aloi en direction notamment des plus démunis.

La subvention de l'Etat, complétée par l'appréciable recette de l'Œuvre nationale du Bleuet de France, permet de réaliser nos objectifs. Mais, pour nous, la solidarité ne revêt pas seulement un aspect financier ; elle doit s'exprimer à travers différents types d'action en matière d'informations, de conseils et d'assistance.

L'ONACVG qui vient de célébrer le centième anniversaire de sa création, a vu se succéder dans ses rangs de valeureuses générations qui ont écrites notre Histoire contemporaine. Mais, la relève des générations conduit en permanence l'Office à être résolument tourné vers l'avenir avec d'heureuses initiatives en direction de la jeunesse et spécialement dans la transmission des valeurs du Monde combattant. Pour se faire, il est indispensable que nous usions du langage d'aujourd'hui pour transmettre notre message de "Civisme, de Solidarité et de Paix". Pour autant, l'Office se doit de toujours respecter un harmonieux équilibre entre les diverses générations du Feu.

Voici, Madame la Ministre, très rapidement brossées, les ambitions que nous entendons soutenir au service des Anciens combattants et des Victimes de guerre. Si dans cette enceinte, nous sommes les représentants des diverses catégories de ressortissants, nous aurons bien entendu l'occasion, en tant que dirigeants associatifs, d'échanger sur les préoccupations de nos mandants ; mais, ceci, est une autre histoire.

Au terme de mon propos, je tiens à vous renouveler au nom de mes amis du Conseil d'administration, Madame la Ministre, Madame la Présidente, nos vœux de bienvenue en vous assurant de notre confiance et de notre coopération.

Jacques Goujat
Président de l'UFAC

Le Bleuet de France a besoin de votre soutien !



L'Œuvre Nationale du Bleuet de France a confié à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre la mission de promouvoir et de faire connaître les valeurs civiques et morales attachées au Bleuet de France et de développer les collectes nationales et locales. Les fonds recueillis lors des campagnes nationales des 8 Mai et 11 Novembre, permettent de financer les actions de solidarité (*aides versées aux plus démunis des ressortissants*) et participent également à des actions de mémoire (*subvention d'activités mémorielles, réalisation d'expositions ou documents pédagogiques, aide à la rénovation de monuments ou stèles*). L'Œuvre peut également recevoir des dons de particuliers (*avec émission d'un reçu fiscal*), d'entreprises et de collectivités.

Vous souhaitez soutenir l'action du Bleuet de France, rien de plus simple :

Par internet : http://www.bleuetdefrance.fr/ewb_pages/s/soutenez-nous.php

Par courrier : Œuvre nationale du Bleuet de France
Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle
Escalier B - CS 70780
75700 Paris

Vœux de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ
Hôtel national des Invalides - 24 janvier 2018



Accompagnant dans sa tâche la ministre des Armées **Florence Parly**, **Geneviève Darrieussecq** confiait sa fierté de travailler à ses côtés et d'affirmer : *"Responsable du Monde combattant et de la Mémoire combattante, oui je le suis ! C'est le cœur de mes attributions. Responsable du lien avec la jeunesse, oui je le suis ! C'est un pan de mon engagement auquel je tiens particulièrement"*. Le lien entre la Nation et son Armée -

point commun de ses attributions - constitue le fil directeur de toute son action, précisait-elle : *"Ma méthode est celle du bon sens : écouter, concerter, diagnostiquer, donner des perspectives, décider avec pragmatisme et si nécessaire changer les habitudes... J'ai tenu à prendre contact rapidement avec les présidents des associations du Monde combattant. Ces associations sont indispensables au lien entre l'Armée et la Nation. Je tiens à saluer leurs présidents, leurs membres et notamment leurs porte-drapeaux. Ils sont les acteurs quotidiens et infatigables de la mémoire... Lors de chacun de mes déplacements, j'ai demandé au préfet d'organiser une rencontre avec les associations départementales d'anciens combattants en présence du directeur départemental de l'ONAC. Ces rencontres sont un moment important et toujours chaleureux"*.

Soulignant les missions fondamentales dédiées à l'ONACVG et à l'INI, la qualité et vitalité de nos trois grands musées et de l'ECPAD, elle revenait, en cinq points, sur les principales évolutions souhaitées ainsi que sur les perspectives offertes par cette année 2018.

1. Actions de réparation et de reconnaissance - Dans la préparation du Budget 2018, son objectif a été la préservation des droits des anciens combattants : *"Sachez que je suis déterminée à préserver et à poursuivre l'œuvre de réparation qui vous est due"*. **Mentionnons** : 1. Sécurisation de l'augmentation de deux points de la retraite du combattant et préservation de l'ensemble des dispositifs, y compris fiscaux, à destination des anciens combattants et des veuves - 2. Harmonisation du calcul des pensions militaires d'invalidité au profit des militaires rayés des cadres et de leur conjoint, avant et après le 3 août 1962 - 3. Travail approfondi d'évaluation du coût et faisabilité juridique de demandes non satisfaites *"... J'engagerai au cours du premier semestre une concertation inédite avec les associations et les commissions parlementaires. Cela déterminera nos priorités pour les quatre ans à venir"* - 4. Revalorisation pour les anciens combattants supplétifs d'Algérie et les harkis, de l'allocation de reconnaissance et de l'allocation viagère qui leurs sont attribuées - 5. Installation d'un groupe de travail pour l'évaluation des dispositifs existants et faire des propositions pour permettre la préservation de la mémoire et une réparation adaptée aux situations diverses rencontrées par les harkis et leurs familles.

Rendant hommage aux sept soldats "Morts pour la France" en 2017, elle avait également une pensée pour les blessés et leurs proches. *"Je serai, durant l'exercice de mes fonctions, très attentive aux besoins du service de santé des armées..."*. Rappelant le centenaire de la création du statut de "pupille de

la Nation", elle réaffirmait l'attachement de la République à ce statut et la solidarité de la Nation : *"... Enfants de soldats tués ou blessés à la guerre ou en opérations extérieures, enfants de victimes, victimes de guerre ou victime du terrorisme, la France vous soutient"*.

2. Simplification et modernisation des dispositifs dédiés

- Depuis le 1er janvier, le service central des rapatriés est devenu un service spécialisé de l'ONACVG qui en fait de cet Etablissement le guichet unique. Etude de la dématérialisation et simplification des procédures relatives aux pensions militaires d'invalidité (PMI). Préservation du maillage territorial de l'ONACVG, élément de proximité, primordial, pour les ressortissants, à prendre en compte pour la préparation du prochain Contrat d'Objectifs et de Performance.

3. Politique de mémoire

- Elle remerciait les différents acteurs et relais en charge de sa mise en œuvre (DPMA, ONAC, Mission du centenaire, Fondations perpétuant la mémoire de la Résistance, de la Déportation et de la Shoah) : *"Elles sont un rappel quotidien aux valeurs républicaines et contribuent ainsi à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme"*. L'année 2018 sera le Centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918; ce sera également le 75^e anniversaire du Conseil National de la Résistance, de la mort de Jean Moulin et un temps de commémoration des conflits contemporains dont la mémoire passe par l'édification d'un monument en hommage aux "Morts pour la France" en Opérations extérieures : *"Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir afin que ce monument soit édifié dans les meilleurs délais"*. Abordant la symbolique du Bleuet : *"Je souhaite que cette fleur, petite par la taille, grande par le symbole, pousse un peu partout dans notre pays. En mémoire et en soutien de nos soldats, faisons ensemble de cette année 2018 "l'Année du Bleuet"*.

4. Relation entre les armées et la jeunesse, placée au cœur de ses attributions

- Avec environ 20.000 recrutements par an, l'Armée française (par différents dispositifs notamment le Service Militaire Adapté et le Service Militaire Volontaire) est reconnue comme un modèle d'intégration, de formation et de promotion, contribuant à l'insertion professionnelle et à l'encadrement de jeunes en difficulté. Les lycées de la Défense constituant un outil remarquable, seront pérennisés. Ce lien précieux avec la jeunesse est le fruit d'une complémentarité entre deux ministères : l'Education nationale et les Armées. Un Service National Universel qui s'annonce comme un élément essentiel du lien Armée-Nation et de l'esprit de Défense sera mis en place.

En conclusion, Geneviève Darrieussecq insistait sur les valeurs indissociables que sont l'engagement et la fraternité

- *"S'engager c'est la cellule souche du ministère des Armées. La fraternité c'est la notion centrale de mon secrétariat d'Etat. S'engager c'est le ciment du lien entre l'Armée et sa Nation. La fraternité c'est l'énergie de notre cohésion sociale. Mon action vise à développer la culture de l'engagement et à favoriser la fraternité entre les générations... C'est confiant dans le monde combattant et ambitieux pour lui que je vous adresse, à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année"*.

oOo

Vœux de la Directrice générale de l'ONACVG Vendredi 26 janvier 2018

En cet instant de convivialité partagé, **Rose-Marie Antoine** saluait la présence de la secrétaire d'Etat **Geneviève Darrieussecq** et rappelait la singularité de l'Etablissement public qu'est l'ONACVG et l'importance de ses missions séculaires : reconnaître, réparer, accompagner, soutenir et transmettre, un Office sortant, en cette fin 2017, profondément transformé suite au transfert des Etablissements médico-sociaux, tournant une page de sa longue histoire.

Remerciant les différents acteurs de cette transformation (secrétariat général pour l'Administration, Agences régionales de santé, Conseils départementaux, Partenaires institutionnels et sociaux, Préfets et administrateurs) **Rose-Marie Antoine** précisait que tous les objectifs majeurs du COP avaient été atteints. "C'est maintenant que se joue réellement l'avenir de notre Etablissement... Le Monde combattant change et nous devons prendre en compte ces évolutions... il nous faut être optimiste, réaliste et mesuré".

L'année 2017 a été marquée par un accompagnement soutenu des pupilles de la Nation (500 pupilles mineurs accompagnés au quotidien par les services de proximité de l'Office, 270 adoptions liées aux actes de terrorisme qui se sont déroulés depuis 2015) et des blessés de la quatrième génération du Feu (plus de 1.000 soldats blessés suivis par les services de proximité). Toujours en 2017, un grand nombre de Services départementaux ont organisé des cérémonies de remise de Croix du combattant, présidées par les Préfets, ayant donné lieu à une médiatisation locale.

L'année a été marquée par la création du Bureau Central des Rapatriés et la poursuite de la mise en œuvre du plan harki. L'activité mémorielle a vu l'inauguration de l'exposition relative aux "Mémoires de la guerre d'Algérie" outil pédagogique essentiel pour les enseignants.

De nombreuses activités pédagogiques et culturelles ont concerné les neuf Hauts lieux de Mémoire nationale.

L'ONACVG est l'une des seules maisons réunissant plusieurs métiers, tous attachés aux valeurs du Monde combattant. Ainsi, 2017 a été marquée par la mise en service du nouveau système d'information comptable et financier, le renouvellement de l'ensemble des postes de travail informatique, le déploiement des PC portables au profit notamment des Services départementaux, le

raccordement au réseau informatique de l'ONACVG des sites les plus éloignés (Afrique du Nord, Polynésie, Nouvelle-Calédonie), la réorganisation des archives concernant les Rapatriés.

Enfin, placé sous l'aile protectrice de l'ONACVG depuis 1991, le Bleuet s'affiche dans toute la France, sur les espaces promotionnels avec le soutien des mairies et des grandes régies publicitaires. Il est présent sur les maillots du XV de France et l'équipe de France de Football, porté haut et fort par nos forces armées et même, par-delà nos frontières, grâce au soutien de nos soldats engagés en OPEX et de nombreuses ambassades.

Le prochain COP (Contrat d'objectifs et de performances) devra permettre à cet Etablissement séculaire qu'est l'ONACVG de poursuivre et consolider sa transformation. S'adressant à Madame la Ministre, **Rose-Marie Antoine** concluait : "Votre discours hier devant

l'ensemble du Monde combattant nous a motivés... Je sais que réussir est un verbe qui compte pour vous. Vous nous avez fait comprendre que vous aviez une obligation de résultat ; évidemment, nous nous sentons concernés. L'ONACVG a bien compris cette volonté qui vous honore de réussir et tous ensemble, nous sommes en ordre de marche pour vous apporter expertise, conseil et soutien, pour parvenir à atteindre les objectifs fixés car c'est notre devoir le plus noble qui soit, celui de servir l'État".

oOo



Réponses au communiqué sur "La crise de Jérusalem"

Ce communiqué est paru dans le n° 132 de Janvier 2018



Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre

Régistré au Tribunal de Commerce de Paris le 05/12/14 au 14552 1902

NEWS 10544642017

COMMUNIQUE

La crise de Jérusalem

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) exprime sa profonde inquiétude devant la décision personnelle du Président TRUMP de reconnaître Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël.

Cette décision met les Etats Unis en contradiction avec la communauté des Nations Unies, compris gouvernement, sinon totalement les négociations sur la paix fondée sur la création d'un Etat Palestinien et la coexistence pacifique avec l'Etat d'Israël.

L'U.F.A.C. constate que cette décision, vivement critiquée, même aux Etats-Unis, considérée par les Etats musulmans comme une provocation, a déjà donné lieu à des affrontements en Israël et risque de conduire à des confrontations s'ajoutant aux conflits qui existent dans la région.

L'U.F.A.C. se félicite donc de l'opposition exprimée par la France à la décision du Président TRUMP et espère que les prises de position de la communauté internationale permettront d'éviter la mise en oeuvre de la décision et d'avancer sur le "chemin de la paix".

Paris, le 7 décembre 2017

2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS
N° Vert : 704 411 241 Tél : 01 49 74 04 83 Fax : 01 49 96 06 10 Email : ufac@u-fac.org

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Etat Major Particulier

Paris, le 7 12 17

Réf. : CA1712 97

Monsieur le Secrétaire général,

Le Président de la République a bien reçu le communiqué de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre publié le 7 décembre 2017.

Le chef de l'Etat m'a confié le soin de vous en remercier et de vous assurer qu'il a bien été pris note de la réaction de l'U.F.A.C. suscitée par la décision personnelle du Président TRUMP de reconnaître Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Le commissaire en chef de 1^{ère} classe

Jérôme THELLIER

Monsieur Yves DOURY
Secrétaire général de l'U.F.A.C.
2 rue Jean-Baptiste Pigalle
75009 PARIS



Ministère de l'Éducation nationale

Paris, le 13 FEV. 2018

Le chef de cabinet

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez souhaité transmettre à Monsieur Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale, le communiqué de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre concernant la situation de Jérusalem.

Le ministre m'a confié le soin de vous répondre et de vous remercier de l'en avoir rendu destinataire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christophe PAC OUBI

Monsieur Yves DOURY
Secrétaire général de l'Union française des associations
des combattants et de victimes de guerre (U.F.A.C.)
2 Rue Jean-Baptiste Pigalle
75009 PARIS

101, rue de Valenciennes - 75013 Paris - CEP 07 - Téléphone : 01 53 53 01 01



Marc PESNEAU
Président de conseil
Mouvement Démocratique et Progressiste
Député de Loire-Atlantique

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Monsieur Yves DOURY
Secrétaire général
U.F.A.C.
2 rue Jean-Baptiste PIGALLE
75009 Paris.

Paris, le 14 décembre 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous remercie de m'avoir envoyé le communiqué de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre suite à la « crise de Jérusalem ».

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes cordiales salutations.

Marc PESNEAU

126, rue de l'Université - 75007 Paris CEDEX 07 - Tél. 01 4063 67 33 - Email : lecommissaire@presidence.fr

Déclaration de l'UFAC à propos de la situation internationale

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) :

- 1. Renouvelle** l'expression de son inquiétude devant la persistance et, dans certains secteurs, l'aggravation de la situation internationale par les conflits au Moyen Orient, par le recours à des représailles armées plus ou moins justifiées dont les auteurs semblent ne pas se préoccuper des dangers d'escalade, par les essais nucléaires provocateurs de la Corée du Nord.
- 2. Souligne** à cet égard sa vive préoccupation devant la décision du Président TRUMP de procéder à un réarmement comportant notamment la création d'une bombe nucléaire "légère" beaucoup moins puissante et faisant moins de dégâts que l'armement nucléaire actuel. Elle serait donc utilisable, rompant par là-même le concept de dissuasion qui implique le non recours à la première frappe, en raison de la certitude d'une réplique dévastatrice.
- 3. Estime, face à cette menace**, opportun en cette année 2018 marquée par le Centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, de rappeler comment un événement tragique mais singulier - l'attentat contre l'Archiduc François-Ferdinand d'Autriche - a conduit, par un enchaînement d'alliances, l'aveuglement du désir de puissance et l'instrumentalisation du nationalisme, à la boucherie de cette guerre, qui a affaibli considérablement tous les pays participants.
- 4. Rappelle** qu'en France, les combattants survivants ont été parmi les premiers à souligner l'absurdité criminelle de cette guerre, à affirmer leur volonté d'œuvrer pour la compréhension internationale et pour la paix et à agir à cet effet au sein de leurs associations. Les graves défauts des traités de paix et les erreurs politiques ont pesé lourdement sur les actions en faveur de la paix et ont amené l'Allemagne nazie à déclencher la Seconde Guerre mondiale qui, pour les Historiens, en est une conséquence.
- 5. Déploire** donc que soient évoquées ici et là, au-delà des conflits armés en cours, les possibilités et quelquefois même la probabilité d'utiliser la force armée pour régler des différends entre pays, en dehors de tout recours aux Nations Unies, sans se préoccuper, là encore, des dangers d'escalade.
- 6.** La guerre en Syrie en fournit l'illustration tragique. La répression féroce d'une manifestation pacifique en faveur de la liberté, l'intervention du Conseil de sécurité des Nations Unies rendue impossible à la suite du veto de la Chine et de la Russie, ont eu pour conséquence une guerre qui s'est internationalisée et se poursuit depuis sept ans, en violation - en particulier par le régime de BACHAR el-ASSAD - du Droit International Humanitaire qui a provoqué un déchaînement général de violence et de barbarie dans la région. Les principales victimes en ont été et en sont encore les populations civiles tuées ou blessées dans les bombardements, ou les familles qui ont été obligées de fuir par millions et dont le problème de leur accueil a conduit la plupart des pays de l'Union Européenne, en particulier sous l'influence des mouvements populistes générateurs de la peur, à une attitude négative de nationalisme xénophobe, soi-disant protecteur, et de rejet des réfugiés et des migrants.
- 7.** Devant cette situation dégradée, aggravée par le terrorisme international et les dérèglements climatiques, la communauté internationale dispose avec les Nations Unies, les autres institutions internationales et les avancées numériques, des moyens permettant, par la négociation, la solution dans l'intérêt commun des différends internationaux.
- 8.** L'UFAC en appelle donc, en particulier aux générations montantes, à promouvoir l'action pour éviter le retour des méthodes passées génératrices de catastrophes et pour créer la confiance et la volonté politique d'user de ces moyens nouveaux pour assurer la sauvegarde de notre planète et progresser vers un monde plus pacifique et plus juste, respectueux de la dignité humaine.

Paris, le 7 mars 2018

Dernière minute

Après l'action terroriste perpétrée ce vendredi 23 mars à Trèbes et Carcassonne, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) s'incline avec une grande émotion devant la douleur des familles touchées par la perte de l'un des leurs et adresse aux blessés ses vœux d'un rapide rétablissement.

L'UFAC rend un hommage particulier au Lieutenant-colonel de Gendarmerie Arnaud BELTRAME - "Mort pour le service de la Nation" - dont le courage et l'abnégation forcent l'admiration et le plus grand respect.

L'UFAC tient à associer à cet hommage et cette reconnaissance tous les services de l'Etat - Armée, Gendarmerie, Police nationale, Services d'Incendie et de Secours - en charge, au quotidien, de la protection et de la sécurité de tous les Français.

Révision des Pensions militaires d'invalidité


MINISTÈRE DES ARMÉES

SGA
Service des Retraites Militaires
du Ministère de la Défense
Service de l'accompagnement
social et de la gestion

La Rochelle, le 01 MARS 2018
N° 24 2018MESA/DRH-MDS/SAZ/SDMOC

NOTE

OBJET : Révision des pensions militaires d'invalidité pour les élever au taux du grade suite aux dispositions de l'article 125 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018.

REFFÉRENCES : a) Loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 (article 125) ;
b) loi n° 62-873 du 31 juillet 1962 de finances rectificative pour 1962.

ÉJONCTIF : Notice d'information

Une nouvelle mesure, issue de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 prévoit d'élever au taux du grade les pensions d'invalidité des militaires radiés des cadres, rayés des contrôles ou décédés avant l'entrée en vigueur de la loi du 31 juillet 1962 de référence b) et de leurs ayants cause.

Avant l'entrée en vigueur de la loi du 31 juillet 1962 précitée, les militaires radiés des cadres ou rayés des contrôles et leurs ayants cause devaient opter soit pour une pension militaire d'invalidité versée au taux du grade, soit pour une pension militaire d'invalidité cumulée avec une pension de retraite.

L'article 6 de la loi du 31 juillet 1962 référence b) avait permis aux militaires et à leurs ayants cause optant pour le cumul des deux pensions de bénéficier d'une pension militaire d'invalidité au taux du grade. Or, cette mesure n'avait pas eu de portée rétroactive.

Par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2018, la mesure issue de la loi de finances pour 2018 met fin à cette inégalité de traitement.

Le ministère des armées souhaite donc informer les ayants droit et leurs ayants cause des modalités de révisions de leur pension. A cet effet, il est demandé aux destinataires de la présente note de diffuser la notice jointe le plus largement possible.

L'administrateur civil hors classe
Serge PIGNON
Sous-directeur des pensions

S. Pignon

Service des pensions - 8 place de Verdun - BP 20200 - 17110 LA ROCHELLE CEDEX 1

Mesure d'alignement des pensions militaires d'invalidité au taux du grade *

(*en faveur des militaires et de leurs ayants cause, ayant opté antérieurement avant la parution de la loi n° 62-873 du 31 juillet 1962 de finances rectificative pour 1962, pour le cumul d'une pension de retraite et d'une Pension militaire d'invalidité (PMI) au taux du soldat.*)

Les dispositions de l'article 125 de la loi n° 2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017 mettent fin à une inégalité de traitement entre les titulaires de PMI.

En effet, avant 1962, les militaires radiés des cadres ou rayés des contrôles devaient opter soit pour une PMI versée au taux du grade, soit pour une PMI cumulable avec une pension de retraite versée au taux du soldat.

L'article 6 de la loi n° 62-873 du 31 juillet 1962 de finances rectificative pour 1962 a permis aux militaires et à leurs ayants cause qui optaient pour le cumul des deux pensions, dont les droits s'étaient ouverts après le 3 août 1962, de bénéficier d'une PMI au taux du grade.

Toutefois, cette mesure n'a pas eu de portée

rétroactive. Ainsi, les militaires radiés des cadres, rayés des contrôles ou décédés, avant l'entrée en vigueur de la loi du 31 juillet 1962 précitée, et leurs ayants cause ont conservé une PMI au taux du soldat cumulée avec une pension de retraite.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la nouvelle mesure issue de la loi de finances pour 2018 met fin à cette inégalité de traitement et permet désormais, à ces mêmes titulaires, de cumuler une pension de retraite avec une PMI au taux du grade.

- A qui s'adresse cette mesure ? -

Aux ayants droit

- personnel officier ou non officier ;
- titulaire d'une pension militaire de retraite et d'une PMI au taux du soldat ;
- radié des cadres ou des contrôles par suite d'infirmités imputables au service avant le 3 août 1962.

Les conditions sont cumulatives

Aux ayants cause

- bénéficiaire (veuf(ve), orphelin / enfant infirme) de la pension de réversion d'un ancien officier ou non-officier radié des cadres ou des contrôles avant le 3 août 1962, titulaire d'une pension militaire de retraite et d'une PMI servie au taux du soldat.

- De quoi s'agit-il ? -

La nouvelle mesure permettra désormais, d'indexer la PMI, non plus sur un taux correspondant au grade de soldat mais sur le taux du grade détenu par le militaire lors de sa radiation des cadres ou des contrôles par suite d'infirmités imputables au service.

Cette nouvelle disposition aura pour conséquence une réévaluation de la PMI, toutefois cette révision s'effectuera sans effet rétroactif, c'est-à-dire que le nouveau calcul de la PMI sera pris en compte uniquement à compter du 1^{er} janvier 2018.

- Comment faire pour en bénéficier ? -

Le service des retraites de l'État, en charge de la concession et de la révision des pensions concernées, identifiera les pensions susceptibles de bénéficier de la revalorisation.

Ces pensions seront révisées d'office à compter du mois d'avril 2018, sans qu'il y ait besoin de déposer une demande. Ces travaux seront achevés au plus tard à la fin de l'année 2018.

Les intéressés seront informés de la révision de leur pension à réception de leur titre de pension comportant les bases revalorisées.

Journée Nationale de la Déportation : Dimanche 29 avril 2018

MESSAGE des DÉPORTÉS

pour la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

La Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation permet chaque année de remettre en mémoire ce que fut la Déportation avec son cortège infernal de trains partis de France entre 1940 et 1944.

Ces trains ont conduit vers les camps de concentration ou d'extermination de l'Allemagne nazie, des populations de tous âges et de toutes conditions, victimes de la répression et des persécutions pratiquées par l'occupant nazi avec le concours du régime de collaboration en France.

La Journée nationale a aussi pour but de rendre hommage aux victimes et de rappeler l'engagement de celles et ceux qui ont choisi de poursuivre dans la résistance la lutte contre l'ennemi et son idéologie.

Nous pensons avec beaucoup d'émotion à ces disparus, femmes et hommes qui ne sont pas revenus de la tragédie qui a frappé tant de combattants et auxquels nous devons une part de notre liberté.

Leur combat pour le respect de la dignité humaine est particulièrement chargé de sens en cette année du 70^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Le travail de mémoire n'est jamais achevé. L'acharnement des déportés à transmettre, a valeur d'exemple et s'explique par la force d'un engagement qui ne tolère, ni l'érosion de l'âge, ni les difficultés de la vie.

Ce sacrifice, ils veulent le donner en partage aux générations suivantes afin de les inciter à rejeter toute manifestation de haine, inspirée de considérations ethniques, religieuses, culturelles ou nationalistes.

Le message d'aujourd'hui se veut un appel à œuvrer pour un monde de paix dont l'Europe doit demeurer le symbole.

oOo

Ce message a été rédigé conjointement par :
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP)
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)
L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de
disparus - Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (UNADIF - FNDIR)
Avec le concours des Associations de mémoire des camps et de la Déportation

Concours National de la Résistance et de la Déportation 2017/2018

Le jury national a arrêté, pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation 2017/2018, le thème suivant : **“S’engager pour libérer la France”**.

On pourra se référer, comme chaque année, au document pédagogique élaboré par l'une des Fondations de mémoire partenaires du concours. Pour la session 2017-2018, la Fondation de la France libre a été chargée de l'élaboration de cette brochure pédagogique. Il est accessible au public depuis la rentrée scolaire 2017-2018. Pour plus d'informations à ce sujet, on pourra consulter le site Éduscol : <http://eduscol.education.fr/cnrd>.

Il est également conseillé de consulter le portail officiel du concours, réalisé et animé par “Canopé” à la demande du ministère de l'Éducation Nationale. Cet espace est destiné à référencer les informations officielles, les ressources et les outils pédagogiques utiles aux candidats. Il est accessible à l'adresse suivante : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd>.

Nécrologie

• **Jean LAVIGNASSE**, Président de la Fédération Nationale des Fils et Filles des Morts pour la France "Les Fils des Tués", s'est éteint le 10 février 2018, à l'âge de 79 ans.

Nous adressons à ses proches ainsi qu'aux membres de son association, nos plus sincères condoléances.

Distinction

Par le Journal Officiel du 31 décembre 2017, nous avons appris la nomination au grade de Chevalier dans la Légion d'Honneur de :

• **Pierre MARTIN**, Président de l'ANACR

Nous lui adressons nos vives et sincères félicitations.

Dans les Unions Départementales

ont été élus :

- **Roger DAREUX**, Président des Hautes-Pyrénées
- **André SAINT-PAUL**, Président de l'Oise

Ministère des Armées Secrétariat d'Etat auprès de la Ministre des Armées

Garde nationale : un an après

Un an après sa création, le deuxième comité directeur de la Garde nationale, co-présidé par le ministre de l'Intérieur et la ministre des Armées, s'est tenu le 4 octobre dernier. Les deux ministres ont pu dresser un premier bilan de cette montée en puissance.

C'est un effort de recrutement considérable qui a été réalisé et qui se poursuivra jusqu'en 2018. Début 2017, la Garde nationale comptait déjà 65.700 volontaires. Aujourd'hui, elle est forte de 70.000 réservistes. Depuis 2015, cela correspond à une augmentation des effectifs de 15.000 hommes et femmes. Chaque jour, ce sont plus de 7.300 réservistes qui sont mobilisés au sein des Unités d'active des Armées et des Forces de Sécurité intérieure, contre 5.500 il y a un an.

Pour ce qui concerne le ministère des Armées, un vivier de 35.700 réservistes a déjà été constitué. Sur les 7.300 réservistes de la Garde nationale mobilisés quotidiennement, on compte 3.620 militaires du ministère des Armées dont 900 employés directement sur l'exécution de missions de protection du territoire national (Sentinelle, protection d'emprise, postures permanentes de sûreté). L'activité annuelle d'un réserviste est passée de 24 jours en 2015 à 29 en 2016. En 2017, dans l'attente de chiffres consolidés, une activité annuelle moyenne largement au-dessus de 30 jours est attendue.

L'objectif final demeure ; il s'agit de rassembler 85.000 réservistes au total pour la Garde nationale, ministère de l'Intérieur et ministère des Armées confondus. Pour les armées, le nombre de réservistes au sein de la Garde nationale atteindra un effectif total de 40.000 militaires en 2018. Ils effectueront chacun en moyenne 37 jours d'activité par an. Pour permettre la réalisation de ces objectifs, les crédits de personnel alloués à la réserve opérationnelle du ministère des Armées seront portés de 96,6 M€ en 2016, à 147 M€ en 2017 et à 163 M€ en 2018.

Les deux ministres ont validé le principe de création d'une "agrafe Garde nationale".

oOo

Service de santé des Armées

La nouvelle directrice du Service de santé des Armées (SSA), le médecin général **Maryline Gygax Généro**, a pris la direction le 11 septembre dernier. La mission du SSA est d'apporter à tout militaire, exposé à un risque lié à son engagement opérationnel, un soutien médical lui garantissant la prévention la plus efficace ainsi que la meilleure qualité de prise en charge en cas de blessure ou de maladie, afin de préserver ses chances de survie et, le cas échéant, de moindres séquelles tant physiques que psychiques.



Le cœur de métier du SSA est la prise en charge des blessés, de la blessure jusqu'à la réinsertion. Son savoir-faire, unique en Europe, repose sur sa capacité à déployer, en opération, une chaîne santé complète grâce à l'intégration du personnel soignant aux côtés des combattants. Pour réaliser ses missions, le SSA s'appuie en permanence sur 5 piliers indispensables à son savoir-faire (*Recherche, Formation, Médecine des Forces, Médecine hospitalière, Ravitaillement en matériels et produits de santé*) tout en ayant fait le choix stratégique d'ouverture sur la santé publique. S'inscrivant dans le cadre du protocole d'accord interministériel "santé-défense" du 6 avril 2017, cette ouverture permet de conserver les compétences du SSA à travers une mutualisation des moyens et partage de connaissances avec le secteur hospitalier civil : coopération avec la recherche civile, accès à des plateaux techniques de haut niveau, garde des médecins urgentistes...

Le SSA est également mobilisé dans les situations exceptionnelles de crise comme la gestion du centre de traitement pour les soignants en contact avec le virus Ebola, en Guinée Conakry, ou la prise en charge des blessés lors des attentats en France.

oOo

Journée Défense et Citoyenneté

• **14 septembre 2017** : **Geneviève Darrieussecq** s'est déplacée à l'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) Bégin pour assister à une Journée Défense et Citoyenneté (JDC) au profit d'une classe de 50 jeunes, échangeant avec eux sur les missions des Armées et sur les différentes formes d'engagement existantes. Cette JDC "exceptionnelle", organisée pour la première fois à l'HIA Bégin, a permis aux jeunes citoyens de découvrir le Service de santé des armées (SSA) et ses missions. Mise en œuvre par la Direction du Service national et de la Jeunesse (DSNJ), la JDC rassemble chaque année 780.000 jeunes, soit l'ensemble d'une classe d'âge.

Cette journée vise notamment à favoriser la compréhension des enjeux de défense par la jeunesse, à détecter et à orienter les jeunes en difficulté à travers des tests de lecture. La secrétaire d'Etat visita ensuite ce centre de référence en infectiologie, récemment rénové, qui forme, avec l'HIA Percy, la plateforme hospitalière militaire de l'Île-de-France.

oOo

• **Le mercredi 7 février, Florence Parly** (*ministre des Armées*) a prononcé sur la Base école au Cagnet-des-Maures (*Var*), l'éloge funèbre des cinq officiers disparus dans l'accident qui a impliqué deux hélicoptères Gazelle de l'aviation légère de l'Armée de Terre : *"ici, se forgent les destins des aéro-combattants, capables de s'emparer des airs et de s'affranchir des contraintes du terrain. Ici, les meilleurs instructeurs partagent leur expérience et forgent les savoirs et les caractères qui permettent à nos forces et notamment au 4^e Régiment d'hélicoptères des Forces spéciales, de s'imposer en opérations.* Elle s'est également adressée aux familles des militaires disparus, les assurant de la reconnaissance de la Nation.

• **Le mardi 27 février, Florence Parly** a présidé la cérémonie d'hommage national aux soldats "Morts pour la France" au Mali.

> *Le 21 février le maréchal des logis-chef **Émilien Mouglin** et le brigadier-chef de 1^{ère} classe **Timothée Dernoncourt** du 1^{er} Régiment de Spahis de Valence (Drôme) sont morts au combat lors de leur mission au Mali. Les soldats sont tombés dans l'accomplissement de leur mission alors qu'ils étaient engagés dans une vaste opération de contrôle de zone dans une région frontalière du Mali avec le Niger. **Florence Parly** a salué leur engagement mené au nom de la France et de ses valeurs pour lutter contre le fléau du terrorisme au Sahel. Elle s'est associée à la douleur de leurs familles, de leurs camarades de l'opération et de leurs frères d'armes. Un troisième militaire a été blessé au cours de cette attaque.*

oOo

Déplacement de Geneviève Darrieussecq Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Notons que la secrétaire d'Etat, dans le cadre de ses déplacements au sein des départements métropolitains, souhaite consacrer un moment de rencontre avec les associations locales du Monde combattant.

• **Le 21 février**, la secrétaire d'Etat a présidé la cérémonie d'inhumation à la nécropole de Douaumont du sergent **Claude Fournier** et de deux soldats inconnus de la Première Guerre mondiale

• **Le 25 février**, la secrétaire d'Etat a présidé la 74^e commémoration de l'insurrection d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot (*Lot-et-Garonne*).

> *Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Centrale d'Eysses devient le lieu de rassemblement le plus important de prisonniers politiques condamnés par le régime de Vichy. Ceux-ci parviennent à créer un environnement où l'on peut s'informer et s'instruire et même "tenir un meeting politique sous la photo du général de Gaulle". Le 19 février 1944, 1.200 résistants détenus, de 23 nationalités différentes, se rendent maîtres des lieux pour quelques heures, avant d'être contraints de se rendre, après une lutte acharnée avec les Groupes mobiles de réserve et l'artillerie allemande. Douze mutins sont condamnés à mort et plus de 1.000 prisonniers sont déportés à Dachau le 18 juin, où 400 d'entre eux mourront.*

oOo

Le Sport pour se reconstruire

Le Centre national des sports de la Défense (CNSD) a organisé le 19 décembre dernier, la première journée intitulée "Le sport pour se reconstruire". Elle a mis à l'honneur, en présence de hautes autorités civiles et militaires, l'ensemble des acteurs, partenaires et blessés engagés sur un parcours de reconstruction, resocialisation et réinsertion. Cette journée a rassemblé la "communauté sport et handicap" des armées, directions et services du ministère, ainsi que le Service de santé des armées (SSA), la Gendarmerie, des cellules d'entraides et des partenaires institutionnels, associatifs et privés. Le vice-amiral **Hervé Chenal** (*adjoint au sous-chef performance de l'Etat-major des Armées*), a rappelé l'importance que revêt le sport dans la reconstruction des blessés et le nécessaire accompagnement tout au long de leur parcours de réinsertion, notamment par les armées et unités, les cellules et associations d'entraide, le SSA, les aumôniers militaires, l'Office national des Anciens combattants et le CNSD. Les blessés des armées, l'équipe de France des blessés de la Défense et des sportifs de haut niveau de la Défense ont été mis à l'honneur lors de ce premier évènement d'envergure.

oOo

Installation du groupe de travail Harkis

Suite à la volonté du Président de la République, **Geneviève Darrieussecq** a souhaité constituer un groupe de travail, installé ce jour, dont elle a confié la présidence à **Dominique Ceaux**, préfet chargé d'une mission de Service public. Dans son propos introductif, la secrétaire d'Etat a notamment résumé la mission qu'elle confie à ce groupe de travail : il s'agira "d'évaluer les dispositifs de reconnaissance et de réparation existants" de "prendre en compte la situation socio-économique des Harkis" (*une étude sociale est actuellement en cours pour ce faire*) et "proposer des mesures afin de permettre la préservation de la mémoire et une réparation adaptée aux situations diverses que rencontrent les harkis et leurs familles". Le groupe de travail se réunira autant de fois que nécessaire, entendra toutes les personnalités qu'il jugera utile et rendra ses conclusions en mai 2018, lesquelles pourront servir de base à un nouveau plan d'action en leur faveur.

oOo

Fermeture des Bureaux de l'UFAC

Du lundi 30 juillet au vendredi 17 août inclus
Réouverture le lundi 20 août à 9h30

NB. Le compte-rendu du Conseil d'Administration et de la Commission Nationale de Coordination du 7 mars dernier, paraîtra dans l'**UFAC Informations** n°134 de juillet 2018.

MESSAGE
de
**L'UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS
DE COMBATTANTS
ET DE VICTIMES DE GUERRE (U.F.A.C.)***

8 MAI 2018

Le 8 Mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait sans conditions.

La "Liberté" triomphait de la barbarie, mettant fin à toutes les exactions commises par ceux qui rêvaient d'imposer à l'Europe une idéologie totalitaire.

Au jour anniversaire de cette victoire, souvenons-nous et rendons hommage à nos morts, à tous ces soldats de la Métropole, d'Outre-mer, des Forces Alliées, dont le sacrifice sur les différents théâtres d'opérations a permis cette victoire qui rétablissait la "Paix" et rendait à la France son indépendance.

Honorons la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont été victimes de l'atroce réalité des événements de la Seconde Guerre mondiale : les emprisonnés, torturés et abattus, les victimes civiles, les combattants de toutes armes, les résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice et leur sens du devoir.

Associés également à ce jour anniversaire, la mémoire de Jean MOULIN, premier Président du Conseil National de la Résistance constitué à l'initiative du Général De GAULLE. Parvenu à unifier tous les mouvements de la Résistance française, Jean MOULIN en présidait la première réunion, à Paris, le 27 mai 1943. Arrêté le 21 juin à Caluire-et-Cuire dans la banlieue de Lyon, torturé, il mourut le 8 juillet lors de son transfert vers l'Allemagne. Le général DE GAULLE lui rendra hommage en ces termes : *"Pur et bon compagnon de ceux qui n'avaient foi qu'en la France, il a su mourir héroïquement pour Elle"*.

En cette journée où les Françaises et les Français se souviennent et ont conscience que la Paix et les valeurs humanistes qui sont les leurs sont particulièrement fragiles, ils regrettent que les espérances nées de cette victoire historique du 8 Mai 1945 soient bafouées, le monde connaissant encore aujourd'hui, des situations de guerre, de violence et de haine.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), invite donc chacune et chacun, particulièrement les jeunes, à œuvrer pour un monde de Fraternité, de Solidarité et de Paix.

Vive la République !

Vive la France !

** L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.*

Bulletin trimestriel édité par
l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC)
2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS - Tél. 01 48 74 58 83 - Fax 01 49 95 96 70
E-mail : ass.ufac@orange.fr - Site Internet : ufac.eu
ISSN : 0769-8100 - Commission paritaire N° 0221 A 06578 - Dépôt légal N° 4075 - Avril 2018 - Crédit photos UFAC
Directeur de la publication : Jacques GOJJAT - Rédacteur en chef : Yves DOURY
Abonnement 2018 (4 nos) : 5,50 euros - Le numéro : 2,00 euros (France)
Photocomposition, impression et routage : Imprimerie de la Centrale - 62302 LENS - Tél. 03 21 69 88 44

